

Dépassez les **limites**

Saviez-vous qu'un régime d'épargne non enregistré (RENE) peut vous aider à épargner au-delà des plafonds imposés dans le cadre d'autres régimes d'épargne-retraite?

Un RENE collectif vous permet d'économiser pour atteindre des objectifs à court et à long terme et de profiter des mêmes frais avantageux que ceux dont vous bénéficiez dans le cadre de vos autres régimes collectifs de Manuvie

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de votre RENE collectif ou pour en établir un, veuillez communiquer avec les RH.

 **Manuvie**